

09 déc 2013 -14:40

L'Organisation mondiale de la santé organise un groupe de travail sur l'environnement et la santé à Bruxelles

La Belgique organise, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, le Environment and Health Task Force (EHTF) ; un groupe de travail sur le thème de l'impact de l'environnement sur la santé. Le groupe de travail prend place les 10 et 11 décembre à Bruxelles. L'organisation est une initiative commune de l'Organisation mondiale de la santé, de l'autorité fédérale, des Régions flamande, wallonne et de Bruxelles-Capitale, et des Communautés flamande, française et germanophone. Le groupe de travail coïncide avec le dixième anniversaire de l'accord de coopération environnement-santé conclu entre toutes les autorités belges.

Conférence ministérielle environnement-santé

L'organisation mondiale de la santé (OMS) organise tous les cinq ans une conférence sur l'impact de l'environnement sur la santé, à laquelle participent tous les ministres européens de l'environnement et de la santé. La dernière conférence ministérielle date de 2010 et s'est déroulée à Parme. Lors de cette conférence, qui était orientée sur la santé des enfants, les ministres ont décidé de se pencher sur l'accès à l'eau potable et aux sanitaires, l'activité physique et une alimentation saine, la qualité de l'air intérieur et extérieur, et les menaces toxiques chimiques, physiques et biologiques. Les gouvernements se sont engagés à s'attaquer aux effets négatifs du changement climatique sur la santé et à aplanir les inégalités sociales et liées au genre.

Le groupe de travail évaluera ce qui a été réalisé jusqu'à présent et décidera des points à améliorer. Il entamera également les préparations de la nouvelle conférence ministérielle, prévue en 2016.

Dix années d'environnement et santé en Belgique

Le groupe de travail coïncide avec le dixième anniversaire de l'accord de coopération environnement-santé de notre pays. En décembre 2003, tous les ministres belges de l'environnement et de la santé, à tous les niveaux de décision (autorité fédérale, Communautés, Régions) ont signé l'accord de coopération fixant le cadre d'une collaboration. Depuis 2003, les différents partenaires s'attèlent à étudier l'influence de l'environnement sur la santé. Une série de projets remarquables ont vu le jour :

- Professionnels de la santé : ce projet porte sur la formation et la spécialisation des professionnels de la santé en médecine et en santé environnementale. Seul un petit nombre de professionnels de la santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ...) ont jusqu'à présent été formés aux conséquences de l'environnement sur la santé. La prise en compte des facteurs environnementaux permet d'améliorer la prévention et de fournir un traitement mieux adapté.
- Biomonitoring : en collaboration avec 16 autres pays européens, la Belgique a mis sur pied un projet sur le biomonitoring humain (mesures dans le corps humain). Ce projet consiste à étudier les concentrations de substances chimiques (notamment le mercure et les phtalates) dans le corps des enfants et de leurs mères. Une nouvelle étude fait également usage du biomonitoring afin de mesurer la teneur en substances chimiques dans le lait maternel.
- Cancers infantiles : il s'agit d'une étude sur le risque de leucémie infantile aiguë autour de sites nucléaires en Belgique. L'objectif était de vérifier si le nombre de cas de leucémie infantile est plus important aux alentours des sites nucléaires en Belgique en comparaison avec d'autres régions. L'analyse

a montré qu'il n'y a pas davantage de cas de leucémie infantile à une distance de 20 kilomètres des 5 sites nucléaires qu'ailleurs. Le rayon de 20 kilomètres a été choisi de façon arbitraire. Cette distance est beaucoup plus large que celle choisie dans d'autres études étrangères, qui était de 5 kilomètres. En outre, les données belges disponibles portant sur une période limitée de quatre ans. Il est donc préférable de répéter cette étude dans plusieurs années, lorsque davantage de données seront disponibles.

- Pollution de l'air dans les villes : la pollution de l'air représente un risque pour la santé publique. La diminution du nombre de particules fines présentes dans l'air permettra, sur une base annuelle, de réduire de plusieurs centaines de cas le nombre de décès dus à des affections cardiorespiratoires. Il s'agit là de l'une des conclusions de l'étude « Villes et pollution ». Cette étude visait à examiner les conséquences de la pollution de l'air sur la santé dans 3 villes belges : Bruxelles, Anvers et Liège. Lors d'une seconde phase du projet, les résultats ont été communiqués aux communes.

- Pollution de l'air dans les crèches : une étude à grande échelle analysait la qualité de l'air dans les crèches. Une mauvaise utilisation des produits de désinfection et un taux élevé d'humidité se sont avérés avoir un impact négatif sur l'air intérieur des crèches. L'étude a abouti sur une série de recommandations visant à améliorer la qualité de l'air dans les crèches.

Plus d'informations :

Yseult Navez: 02/524.90.06

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be